



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE – ARRONDISSEMENT DE TOURS

Mairie de NEULLÉ-PONT-PIERRE

RÉUNION DU 12 MAI 2015

Conformément à la loi, chaque membre du Conseil municipal a été convoqué individuellement à la réunion du Conseil municipal du 12 mai 2015 à 20h00, à la Mairie, sous la présidence de M. JOLLIVET, Maire.

L'an deux mille quinze, le douze mai à 20h00.

**Nombre de
conseillers**

- en exercice : 19
- présents : 16
- votants : 19
- absents : 3
- exclus : 0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel JOLLIVET, maire.

Etaient présents : Philippe ALBERT, Jean-Michel BALAGUER, Brigitte BUREAU, Josette COUTY, Brigitte FERIAU, Ingrid HOLLARD, Michel JOLLIVET, Dominique LACHAUD, Gilbert MAGNAN, Frantz MENON, David ROUSSEAU, Anne ROY, Christophe ROY, Muriel SABAROTS, Stéphanie SEGUI-JOURDANT, Séverine VEZIN.

Absent(s) excusé(s) : Christian GILLET qui donne procuration à Philippe ALBERT, Denis ROCHETTE qui donne procuration à Jean-Michel BALAGUER, Nadège RUCINSKI qui donne procuration à Michel JOLLIVET.

Ingrid HOLLARD a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS DE CONSEILS (10 février 2015 et 14 avril 2015)
- ❖ MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTES
- ❖ ATTRIBUTION D'UN RÉGIME INDEMNITAIRE
- ❖ MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES CANALISATIONS DE GAZ
- ❖ SIGNATURE D'UN BAIL PROFESSIONNEL AVEC LE NOUVEL HUISSIER
- ❖ CONTRIBUTION 2015 AU FOND DE SOLIDARITE AU LOGEMENT (FSL)
- ❖ VENTE MAISONNETTE DE L'ALLÉE DE LA RUE DU COMMERCE A PLACE LEONARD DE VINCI
- ❖ RAPPORT DES COMMISSIONS
- ❖ DÉTERMINATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL
- ❖ INFORMATIONS DIVERSES
- ❖ QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire, Michel JOLLIVET, ouvre la séance à 20h05.

- ❖ APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS DE CONSEILS (10 février 2015 et 14 avril 2015)

Le procès-verbal du compte rendu du conseil municipal du 10 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal du compte rendu du conseil municipal du 24 avril 2015 n'est pas approuvé, et sera modifié en intégrant les remarques qui ont été formulées par certains membres du conseil municipal, il sera mis pour approbation lors d'un prochain conseil municipal

❖ **MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTES**

Monsieur le Maire précise que compte tenu qu'il n'a pas pu recueillir l'avis de Monsieur le trésorier avant la séance, il demande au conseil municipal de surseoir cette question au prochain conseil.

❖ **ATTRIBUTION D'UN RÉGIME INDEMNITAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'adopter le régime indemnitaire ainsi proposé, dit que cette décision prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2015 et dit que les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

❖ **MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES CANALISATIONS DE GAZ**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du SIEL concernant la redevance d'occupation du domaine public pour les canalisations de gaz sous le domaine public. Il précise que cette redevance augmente pour 2015 de 1.04 %.

❖ **SIGNATURE D'UN BAIL PROFESSIONNEL AVEC LE NOUVEL HUISSIER**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de conclure un avenant au bail locatif à usage professionnel avec Maître MULLET Stéphanie, Huissier de Justice, de préciser que les autres éléments du bail restent inchangés, et que l'avenant prendra effet à compter du 16 avril 2015, d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant au bail locatif à usage professionnel et à signer les pièces administratives et financières à intervenir dans ce dossier et que les frais afférents à cette affaire seront inscrits au budget.

❖ **CONTRIBUTION 2015 AU FONDS DE SOLIDARITE AU LOGEMENT (FSL)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder son soutien au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L) à hauteur de 590.40€ et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces administratives et financières et à intervenir dans ce dossier.

❖ **VENTE MAISONNETTE DE L'ALLÉE DE LA RUE DU COMMERCE A PLACE LEONARD DE VINCI**

Le conseil municipal donne son accord de principe pour la vente de la totalité de la propriété sous réserve de l'évaluation par les domaines.

❖ **RAPPORT DES COMMISSIONS**

Les vice-présidents des commissions suivantes ont présenté leur compte-rendu.

- Commission communication,
- Commission Aménagement du territoire,
- Commission économique,
- Commission petite enfance.

❖ **DÉTERMINATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire indique que le prochain Conseil municipal est fixé au 02 juin 2015 à 20h00.

❖ **INFORMATIONS DIVERSES**

- ❖ Monsieur le Maire précise qu'il a reçu des candidats pour le poste de DGS, et qu'après une préselection il reste 3 candidats. Monsieur le Maire reçoit une des candidates demain le 13 mai 2015.
- ❖ Monsieur le Maire fait part des remerciements de l'association de gymnastique seniors pour le ménage de la salle DEMOUSSIS.
- ❖ Poteau incendie route de Beaumont la Ronce ancien parking de la Raberie à réparer à voir avec la SAUR.
- ❖ **Terrain aire d'accueil DUP :**

Monsieur le Maire fait part des aides accordées par le conseil général pour la destruction des nids de frelons asiatiques
Monsieur le Maire fait part du dossier de la modification simplifiée du PLU de Semblançay, le dossier est transmis pour avis et est à la disposition du public en mairie de Semblançay du 11 mai au 19 juin 2015. La délibération sera prise au prochain conseil municipal.

❖ **Diverses invitations :**

Monsieur le Maire fait part des différentes invitations :

- 10 ans de SUPER U le 6 juin 2015 à 20 h 30
- Assemblée générale de la SAFER le jeudi 28 mai 2015 à Meung-sur-Loire
- 10^{ème} festival « un chapiteau au collège » le lundi 8 juin 2015 à 19 h 30
- Inauguration de la Foire aux Fromages le samedi 16 mai à 15 h 30 Salle des Fêtes

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Il est signalé un problème sur les chemins pédestre du Mortier aux moines pour la randonnée de la foire aux fromages.

Il est indiqué qu'il y a un problème de tonne de fort sur la commune de 8h à 20h seulement.
Il est évoqué que le projet de minibus est abandonné.

La séance est levée à 23h50.

Le Maire,

Michel JOLLIVET